



SUTTON

RISQUES SPÉCIAUX

DÉCÈS ET MUTILATION ACCIDENTELS

Parce que tous vos clients n'ont pas d'emploi qui sont sains et saufs.

QUAND VOTRE RISQUE EST VRAIMENT RISQUÉ

Le plan décès et mutilation accidentels (DMA) de Sutton offre une protection mondiale 24 heures sur 24, des limites élevées et peut être personnalisé pour répondre aux besoins de vos clients, même ceux qui exercent des professions à haut risque. La couverture est disponible sur une base individuelle ou de groupe.

COUVERTURE COMPLÈTE

- Indemnité forfaitaire en cas de décès accidentel ou de mutilation
- Programme de perte étendu couvrant la perte ou la perte d'usage des membres, de la vue et de l'ouïe; paralysie et mort cérébrale
- Indemnité hebdomadaire
- Professionnel et non professionnel
- Voyage d'affaires
- Conditions à court terme, annuelles et pluriannuelles disponibles
- Une couverture contre les risques de guerre peut être incluse ou offerte de manière autonome

AVANTAGES INCLUS SANS FRAIS

- Exonération de primes
- Réhabilitation
- Adaptation du domicile
- Adaptation du véhicule
- Hospitalisation
- Thérapie de réadaptation physique
- Obsèques
- Identification
- Rapatriement
- Deuil
- Ceinture de sécurité
- Garde de jour
- Enseignement supérieur
- Formation du conjoint

COUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE

- Invalidité totale permanente
- Évacuation d'urgence
- Frais médicaux accidentels
- VIH
- Frais dentaires accidentels
- Brûlures graves
- Fracture
- Voies de fait criminelles
- Maladie critique
- Amélioration des enfants
- Avantages pour les lunettes et les lentilles de contact
- Appareil prothétique
- Catastrophe commune
- Avenant maladies graves pour cancer, crise cardiaque, accident vasculaire cérébral et rein échec

À PROPOS DE SUTTON

Depuis 1978, Sutton Risques Spéciaux répond aux besoins uniques en matière d'assurance de ses clients à travers le monde. Grâce à notre offre de produits inégalée, notre approche de consultation, notre expertise en souscription et notre engagement à vous offrir un service exceptionnel, nous sommes toujours à vos côtés.

Souscrit par certains souscripteurs à Lloyds

LES RISQUES SPÉCIAUX POUVANT ÊTRE COUVERTS:

- Professions à haut risque
- Aéronefs possédés ou loués
- Exposition d'aéronefs non
- Pilote et équipage
- Accumulations connues
- Activités récréatives dangereuses

GLOBAL

24 HEURES PAR JOUR

COMPLÈTE